ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commissariats et postes de police : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 2523

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre de l'interieur sur la situation des commissariats de police des villes du Raincy et de Gagny. En effet, l'actuel decoupage des circonscriptions administratives de police conduit le commissariat du Raincy (13 413 habitants), de Clichy-sous-Bois (24 654) et celui de Gagny a rayonner sur les villes de Gagny (34 882) et de Montfermeil (23 049). Or, ces villes sont tout a fait dissemblables et leurs problemes sont tres differents quant a leur securite. Les villes du Raincy et de Gagny sont tres largement pavillonnaires, contrairement a celles de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil, composes de cites et ou les problemes d'insecurite, dus souvent a une population tres heterogene, sont devenus inquietants. Il est donc necessaire que la police soit plus presente sur ces villes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil, que par de simples bureaux de police, isoles et dotes de tres rares effectifs. Il conviendrait donc de remodeler les circonscriptions administratives de police sur ce secteur, afin de creer un veritable commissariat de police qui tienne compte des realites locales et des priorites de securite sur Montfermeil et Clichy-sous-Bois. Ce commissariat devrait etre construit aux alentours du secteur a probleme des Bosquets - Anatole-France - La Forestiere. Les villes de Gagny et du Raincy seraient regroupees dans un nouveau et unique secteur de police avec les locaux existants. Les problemes de securite qui sont une des preoccupations primordiales, avec celle d'une concentration d'immigres excessive sur ces deux villes, impliquent que des mesures urgentes et inedites soient menees a bien. Il lui demande s'il compte repondre favorablement a cette proposition.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans le departement de la Seine-Saint-Denis, les questions de securite, et notamment celles concernant la prevention et l'ilotage, sont une preoccupation constante dans l'action des services de police. L'organisation des circonscriptions de police urbaine du Raincy et de Gagny dont dependent, d'une part, la commune de Clichy-sous-Bois et, d'autre part, celle de Montfermeil, ne presente pas de caractere particulier justifiant une restructuration des services. La presence de la police urbaine sur le territoire de ces commune est assuree de facon constante tant par l'implantation de deux bureaux de police que par les rondes et patrouilles dont elles beneficient de jour comme de nuit. Un remodelage des circonscriptions du Raincy et de Gagny ayant pour objet de modifier leurs zones d'intervention respectives n'est pas envisage.

Données clés

Auteur : M. Raoult •ric
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2523
Rubrique : Police
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2568